

Mai 2005

# Le Relais



Organe de la SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT LA SALLAZ-VENNES

## LA NOUVELLE PLACE DE LA SALLAZ, sans véhicule

La nouvelle place de La Sallaz a fait l'objet d'un concours d'architecte. Le lauréat est un ancien habitant du quartier....

**Lundi 6 juin 2005 à 19h30**

**Au Centre des Loisirs de Vennes (ch. des Abeilles 17) bus no 14**

### **Présentation du projet TILIA, Nouvelle place de La Sallaz sans voiture**

En présence de

**M. Olivier Français, Municipal, Directeur des Travaux et de la mobilité**

**Mme Silvia Zamora, Municipale, Directrice de la sécurité sociale et de l'environnement,**

Ainsi que de l'architecte M. Ph. Béboux du bureau S. Bender et Ph. Béboux.

Réservez cette date et faites passer l'information à vos voisins, vos amis...



Pour ceux qui ne pourraient pas participer à la présentation du 6 juin, nous signalons une exposition intitulée :

**« En marge du M2 »**

du 14 au 22 mai 2005 au Forum d'architecture Lausanne  
av. Villamont 4

Heures d'ouverture : du mardi au dimanche de 12 à 18heures

## Les lignes essentielles du projet TILIA





Le projet primé du concours d'architecture se nomme TILIA car des Tilleuls seront probablement plantés sur la place.

Le projet prévoit :

- ❖ une forte arborisation de la Place
- ❖ au sol, une alternance de bandes de bitume et de béton balayé
- ❖ des rigoles lumineuses avec éclairage par led parce que peu gourmand
- ❖ aménagement de surface avec bancs-bac afin d'obtenir une hauteur suffisante pour les racines des arbres sans toucher les conduites en sous-sol ce sera Paris, Place des Voges ou Palais Royal
- ❖ le giratoire des bus ne sera pas marqué au sol pour éviter une diminution des perspectives
- ❖ la route d'Oron débouchera sur Victor-Ruffy et l'avenue du Temple à la descente comme à la montée
- ❖ au haut de Victor-Ruffy, une présélection permettra au bus de tourner à gauche pour stationner face à l'arrêt du M2
- ❖ la route de Berne sera déviée sur la bretelle en direction de Tridel et sortira à la hauteur du collège de La Sallaz pour descendre en direction de la Place de l'Ours par la route actuelle.
- ❖ dans la vallée du Flon, un giratoire permettra l'accès à Tridel et aux places de parc
- ❖ à la hauteur de la route de Berne 5, une signalisation lumineuse permettra aux bus de se rendre à l'interface des bus. (emplacement actuel du bus 14)

La mise à l'enquête publique devrait avoir lieu en juin

### A La Sallaz nous pourrons prendre les bus :

-  Sallaz – Montolieu - Boveresses
-  Sallaz – Maladière, par Victor-Ruffy
-  Sallaz – Chailly – Le Foyer (rte d'Oron) par mini-bus
-  Forel

Le tout devant être en service pour fin 2008.

Au moment de la mise en service du M2, pendant le second semestre 2008, l'environnement de La Sallaz sera considérablement modifié. Alors qu'on achèvera l'aménagement de la place, l'usine de traitement des déchets Tridel, dans la vallée supérieure du Flon, sera en service depuis deux ans. A proximité, une route de contournement raccordera le bas de la route de Berne à l'avenue de La Sallaz par le chemin des Cascades, après avoir desservi un parking. Pour arriver à la mise en place de tous ces éléments à échéance, plusieurs procédures devront avoir été menées à bien. Elles concernent principalement un Plan d'Affectation et les projets routiers, ainsi que des procédures environnementales qui leur sont associées. La mise à l'enquête publique de ces projets est prévue pour juin 2005.

En matière de transports publics, c'est l'ensemble du réseau urbain et régional qui va être restructuré à l'horizon 2008 lors de la mise en service du métro. Dans le nord-est, plus particulièrement sur la place de La Sallaz, les effets seront extrêmement importants :

Les bus en provenance des quartiers d'Isabelle de Montolieu, Praz-Séchaud, Victor-Ruffy et Rovéréaz, mais aussi de Savigny, y trouveront leur fonction d'interface avec le M2.

La vocation de centre de quartier à valoriser attribuée au plateau de La Sallaz par le Plan Directeur Communal (PDC) constitue un des éléments ayant contribué à privilégier l'option consistant à reporter tout le trafic individuel en transit entre la route de Berne et le Bugnon dans le vallon. De cette manière les contraintes d'aménagement s'exerçant sur la place elle-même ont été allégées.

Avec les nouvelles fonctionnalités d'interface issues de la réorganisation du réseau des transports publics et la suppression du trafic de transit, l'occasion est donnée de (re)créer une véritable place à La Sallaz.



## Des échos de notre assemblée générale

La Société de Développement de la Sallaz-Vennes a tenu sa 110<sup>ème</sup> Assemblée générale le 6 avril 2005 à La Sallaz.

C'est en présence de plus de quarante membres, ainsi que de Mme Eliane Rey Municipale Directrice des Services Industriels ainsi que de Mme Ichters Présidente de l'Union des Sociétés de Développement, que cette association a tenu son assemblée générale annuelle.

Le président a développé quelques aspects des grands chantiers lausannois, la place de la Sallaz en particulier, qui sera bousculée par l'arrivée du métro M2, avec des modifications importantes dans les flux de circulation, tant pour les automobilistes que pour les transports publics.

Les comptes de l'association présentent un léger bénéfice contrairement au déficit de l'exercice 2003. Cette association, ainsi que celle des Commerçants de La Sallaz bénéficient de l'écoute des autorités municipales pour les grands travaux à venir. L'assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié.

## Du côté de nos voisins de Marterey-Bugnon

A l'assemblée de la société de développement de Marterey-Bugnon, après une brève introduction de M. Olivier Français, Municipal, M. Collet de la Ville de Lausanne a présenté le plan de circulation de la zone du Bugnon.

L'idée générale, conformément au plan directeur des déplacements adopté par le Conseil communal, est de supprimer le transit.

- ✓ Partie supérieure de Marterey
  - ✓ Saint-Pierre-rue Etraz
  - ✓ Place de l'Ours
  - ✓ Béthusy
- zone piétonne
  - interdiction d'accéder par Benjamin-Constant
  - élargissement du trottoir côté café de l'Ours depuis Béthusy
  - une seule voie à la descente, comme à la montée.  
une piste bus à la descente

- ✓ Ancienne-Douane
  - ✓ Place de l'Ours-CHUV
  - ✓ À la hauteur du CHUV
  - ✓ Av. Pierre Decker- av. Sallaz
  - ✓ Boissonnet – Croisettes
  - ✓ Parking de Vennes P+R
- double sens avec limite à 30km/h
  - une voie montante et une descendante
  - une pré-sélection permettant d'atteindre l'hôpital.
  - Augmentation des places de parc permettant l'accès à la polyclinique
  - réalisation d'une bande verte côté usine de Pierre de Plan assortie à ce qui existe déjà le long de l'ancien cimetière. Bande cyclable à la montée.
  - une piste montante, une descendante plus une voie bus, avec berne centrale. Aménagement d'un passage à piétons.
  - actuellement 400 places, sera agrandi afin d'offrir 1200 places plus un bâtiment destiné au commerce (pas de grande surface genre hyper-marché) ou au logement, pour faire marcher le parking en fin de semaine, une activité de loisir ou un musée.

## **Séance du 8 mars avec la Direction des Travaux (extrait du compte rendu de Mme Martine Seiler, secrétaire SDO)**

L'ordre du jour de cette séance, à laquelle étaient invités les sociétés de développement, les associations et les groupes de commerçants et associations diverses, était très chargé. En outre l'actualité du moment avec l'affaissement survenu à Saint-Laurent a augmenté la somme d'informations à transmettre à un auditoire attentif et très intéressé. A tel point que la séance qui a débuté à 17h s'est achevée à 20h10 sur le constat qu'il était impossible d'aborder le soir même le dernier point à l'ordre du jour. En attendant, vous trouverez ci-après un compte rendu tiré des notes prises par Mme Seiler lors de cette première séance.

### **Réservoir de Sauvabelin**

Jusqu'en 2002, le site proche du lac de Sauvabelin comprenait 3 réservoirs. La plus vieille cuve (fin XIXe siècle) a été démolie et l'emplacement utilisé pour construire le support de la Tour de Sauvabelin avec, en dessous, la station de pompage qui devait être refaite. Dans une nouvelle étape, le bac qui date de 1929 sera détruit. Une nouvelle cuve de 3000 m<sup>3</sup> va être construite sur cette parcelle des bois de Sauvabelin qui appartient à Eauservice. Malgré l'ampleur de ce nouveau bassin, celui-ci devrait très bien s'intégrer dans le paysage qui se trouvera très peu modifié en regard de la situation actuelle. Dans toute la mesure du possible, l'accès à la tour d'observation sera maintenu pendant la durée des travaux qui vont commencer prochainement. En matière de sécurité, il est prévu de poser des barrières ou de créer une arborisation, ceci en collaboration avec le Service des parcs et promenades.

Actuellement, il n'existe qu'une alimentation en eau potable sur l'Ouest lausannois. Cette réalisation va donc très nettement sécuriser le réseau dans la zone à développement économique. Selon M. Français, Lausanne disposera ainsi d'une « autoroute des eaux depuis la Coix-sur-Lutry jusqu'à Romanel ». Compte tenu du développement prévu dans le secteur de Vernand dans les années à venir, le Service des eaux prévoit une marge d'autonomie d'au moins 25 à 30 ans. Ces investissements sont compris dans un crédit de 12 millions voté par le Conseil communal à fin 2003.

La question des nombreuses ruptures de conduites survenues ces derniers temps est abordée. M. Français expose qu'une combinaison de facteurs négatifs en est à l'origine. Outre l'usure normale, il évoque la piètre qualité des tuyaux fournis dans les années 60-70 à quoi se sont ajoutés des phénomènes de « courant vagabonds ». Les variations climatiques (grosses chaleurs, dégel) favorisent les fuites qui, à chaque fois, engendrent pour 50'000.-- de travaux.

### **Tridel**

Ce chantier comprend deux fronts d'attaque. Le premier, depuis Sébeillon, avance selon les prévisions et la clinique de La Source a été passée. Par contre, l'attaque descendante subit quelque retard. L'usine



proprement dite avance très bien, malgré des attermoissements dans les travaux de maçonnerie en raison du froid.

Des tests sont prévus au début de 2006. Ils nécessiteront de chasser la vapeur de la tuyauterie, ce qui provoquera du bruit. L'usine devrait être opérationnelle en avril 2006.

En réponse à une question, M. Français confirme que l'eau filtrée n'est pas indispensable et que l'on pourrait se contenter d'eau du lac pour Tridel. Cette opération n'a pas été envisagée car il faudrait créer une conduite ce qui ne serait pas raisonnable.

## **M2 – avancement du chantier**

A la route de Berne, les travaux ont été arrêtés depuis un mois en raison de matériaux encore plus délicats que ceux rencontrés à Saint-Laurent. La creuse a pu reprendre il y a une petite semaine.

Actuellement un complément est apporté aux études géologiques dans le secteur de la Cathédrale. L'avenue du Tribunal-Fédéral va rester fermée à la circulation quelque temps encore.

Dans la globalité, 30% des tunnels du M2 sont déjà creusés. Au fil de l'avancement des travaux, de nouvelles machines apparaissent sur le territoire lausannois.

## **M2 – tunnel de Saint-Laurent**

Mardi 22 février, vers 18h, l'alerte est donnée concernant le risque d'effondrement de bâtiments à Saint-Laurent suite à un éboulement dans le sous-sol. Si rien ne le laisse deviner en surface, on frôle la catastrophe : la dalle ne couvre plus que 17 m de vide. Les conduites de gaz et d'eau ont été touchées. Le site est immédiatement sécurisé et M. Français souligne la qualité des interventions des différents secteurs impliqués de la Ville de Lausanne, qu'il s'agisse de la police, des pompiers ou des services techniques. Les nombreux sondages faits dans le secteur n'avaient pas révélé d'accumulation d'eau à cet endroit. Un lac de boue s'était néanmoins créé. Pour prévenir l'effondrement du bâtiment Mac Donald, il s'agissait de régler la problématique de surface et de bloquer l'eau en souterrain afin d'éviter que les matériaux ravinent. Dans un premier temps, une « reprise des charges à l'envers » a été opérée très rapidement en surface. Le sous-sol a été traité selon le principe du « tuyau de la baignoire » en créant un écoulement et un bouchon. Les bords du cratère ont été consolidés avec des pieux.

C'est le vendredi seulement que la certitude a été acquise que le drame avait pu être évité et le samedi, à 10h30, le cratère était complètement fermé par les pieux jointifs.

Le directeur des Travaux relève les heures difficiles vécues depuis plusieurs semaines par les commerçants du quartier et les pertes qu'ils subissent. Les travaux de rétablissement du secteur vont encore s'étendre jusqu'au 15 avril et les commerçants ont demandé que l'exécution des finitions suive immédiatement.

Les personnes qui disposent d'un accès à Internet peuvent consulter sur le site de la Ville de Lausanne ([www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)) la rubrique Grands chantiers lausannois.

## **M2 – présentation des stations par M. Kolb, du service d'urbanisme**

Le M2 : un « ascenseur urbain », ou le chantier du XXI<sup>e</sup> siècle, dont l'impact sera aussi important que le furent les ponts construits au XIX<sup>e</sup> pour relier les différents secteurs de la ville. Le réaménagement des stations existantes et la création des nouvelles tiennent compte de la grande opération de restructuration des transports en commun (plan réseau 2008).

Station Vennes : P+R

Des ambitions urbanistiques importantes sont liées à cet endroit dont la situation de vue est extraordinaire et le terrain peu exploité actuellement. Il existe des possibilités de construire sur le parking d'échange et l'idée est d'y créer des activités, de densifier l'image du site.

Une mise au concours pour un projet d'activités va paraître tout prochainement dans la FAO.



## **Quartiers 21**

### ***Un bouquet coloré de projets à réaliser***

La démarche participative de Quartiers 21 a débouché sur un programme d'action riche. C'est maintenant à la Municipalité de le concrétiser. Bref tour d'horizon de quelques-unes des mesures permettant d'améliorer la qualité de vie des Lausannois et par la même occasion de rendre la ville plus attractive.

Vivre ensemble, habitat, mobilité, tels sont les trois grands domaines d'action qui ressortent de la consultation Quartiers 21. Les suggestions classées sous « Vivre ensemble » s'articulent autour de la participation, de l'information et de la vie économique locale. Quant aux projets « Habitat », ils mettent l'accent sur la qualité du logement et de son environnement proche. De leur côté, les propositions de la catégorie « Mobilité » se concentrent sur la promotion des transports publics, la locomotion douce et la mobilité de demain.

### ***Mieux vivre ensemble***

Dans le paquet des projets « Vivre ensemble », on compte plusieurs projets-phares. Le « Forum de quartier » veut favoriser le processus de participation et l'émergence du citoyen acteur et il est question d'en faire un projet-pilote. La proposition qui tend à « associer la population lors de projets d'aménagement ou de construction », elle, fait partie des projets les plus novateurs du lot. Elle fait d'ailleurs écho aux autres suggestions ayant trait à l'amélioration de l'information et la communication auprès de la population. La Ville est ainsi appelée à mieux renseigner sur les services existants, les manifestations, les équipements mais aussi les décisions municipales ou les projets en cours au sein de l'administration. Dans le même esprit, on trouve dans le programme concocté par Quartiers 21 la volonté de fournir une information plus ciblée aux familles avec de jeunes enfants et aux personnes étrangères, ainsi que celle d'optimiser le partenariat entre les commerçants et l'administration.

## Quand habitat rime avec qualité

Dans la catégorie « Habitat », trois projets méritent une attention particulière, à savoir: « mettre en valeur la nature en ville »; « création de 3000 logements à Lausanne » et « construire des logements durables ». Le premier vise à rendre plus attractifs les espaces publics en développant des réseaux écologiques, en favorisant la biodiversité des espèces ainsi que la plantation d'essences indigènes. Quant à la création de 3000 logements, elle concerne la ville dans son ensemble et sa réalisation devrait s'étaler sur 10 à 12 ans. Parallèlement, la construction et la rénovation de logements durables devrait être encouragée, notamment par le biais d'un label spécifique.

## Pour une mobilité durable

Une vingtaine de projets issus de Quartiers 21 tournent autour de la mobilité. En font partie: la création de zones de rencontre, le développement de zones 30 km/h dans les centres de quartier, l'amélioration de la desserte et de la fréquence des transports publics, diverses mesures visant à une plus grande sécurité des piétons ou encore la promotion du Pédibus. Quelques projets de ce volet sont liés à la restructuration du réseau TL due au M2 et apparaissent comme des initiatives-phares tout comme la proposition « pour une mobilité exemplaire de l'administration communale lausannoise ». Celle-ci appelle les membres de cette dernière à organiser leurs déplacements de manière plus rationnelle et respectueuse de l'environnement en développant le co-voiturage, l'auto partage et mieux, en privilégiant les déplacements à vélo, à pied ou en transports collectifs.

## *La prochaine étape en cinq préavis*

Les projets du programme d'action Quartiers 21 seront soumis au Conseil Communal par voie de cinq préavis, durant l'année 2005-2006: transports et mobilité, Logement, Economie et Sécurité, et Contournement de la Sallaz en 2005, Vivre ensemble en 2006. Ces paquets de projets regrouperont à la fois ceux émanant de Quartiers 21 et d'autres proposés par la Municipalité. A la sortie de chacun de ces préavis, le Conseil Communal sera appelé à voter les crédits nécessaires à la mise en œuvre. Ceux-ci accordés, place sera donnée à la phase de réalisation, qui, selon l'ampleur des projets, pourra avoir lieu dans l'immédiat ou s'étaler sur plusieurs mois, voire années.

Plus de détails sur la démarche participative ainsi que sur les 37 projets du programme d'action sur [www.quartiers21.ch](http://www.quartiers21.ch)

Les grandes lignes du programme d'action ainsi que les différentes étapes de Quartiers 21 sont relatées dans la brochure communicative **Quartiers 21 – la parole aux habitants** qui peut être téléchargée sur ce même site.

Pour commander la brochure communicative et/ou obtenir plus d'informations:

Quartiers 21

SEGRE, Service des études générales et des études extérieures

Escaliers du marché 2

Case postale 6904

1002 Lausanne

021 315 24 36

[quartiers21@lausanne.ch](mailto:quartiers21@lausanne.ch)

## AGENDA

6 juin à 19h30 au Centre des Loisirs de Grand-Vennes (voir page 1)

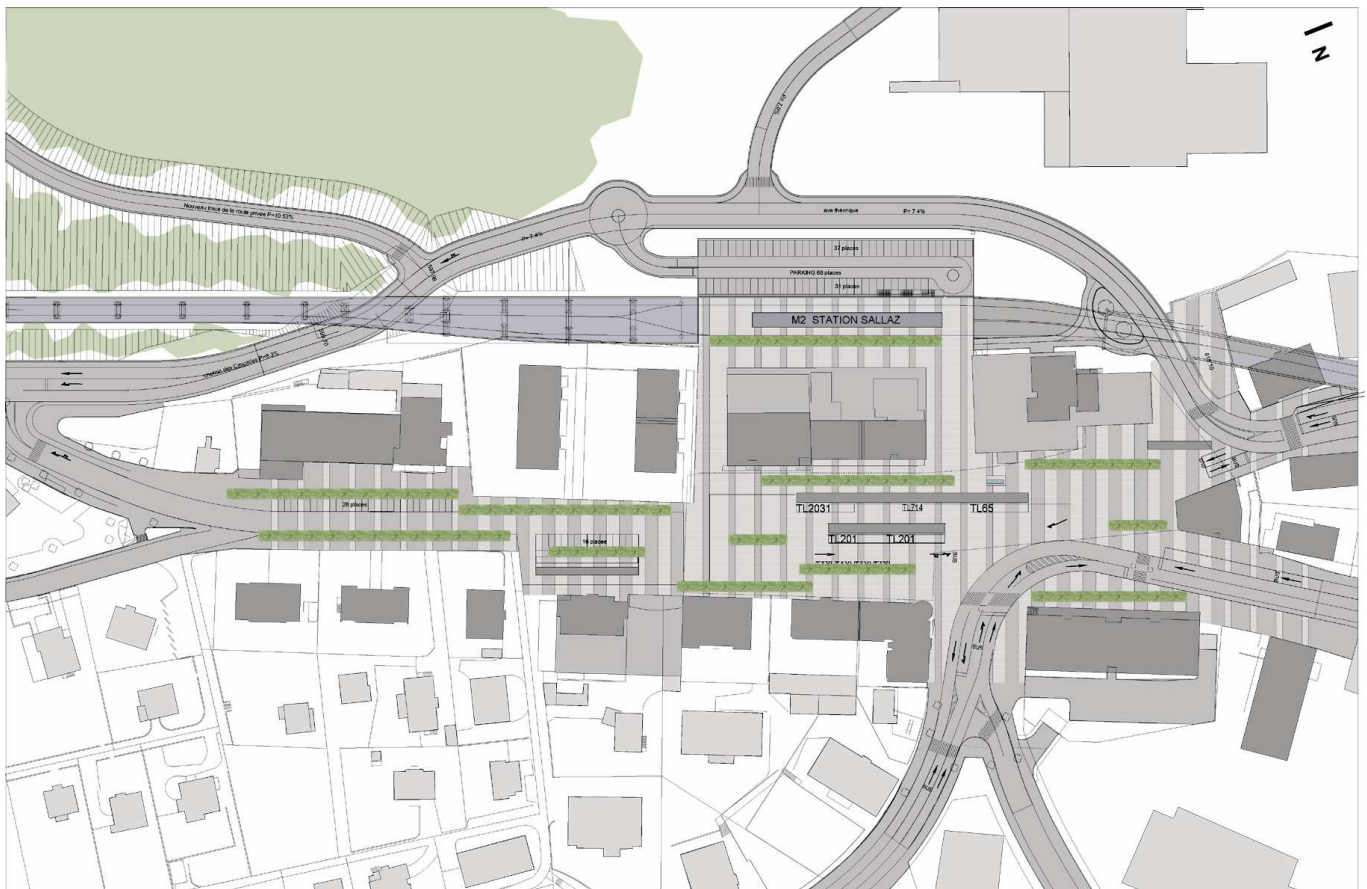
**Café Sallaz-Vennes, dès 18h30 au café de la Radio** (rte d'Oron 11), chaque premier lundi du mois. Le

5 Septembre Mme E. Rey, Municipale, Directrice des Services industriels, nous permettra de nous familiariser avec l'énergie éolienne.

### **Rencontres musicales du CHUV Saison 2004- 2005**

Dimanche 08 Mai

Musique Régionale avec les élèves de l'école d'Echallens



**Un GRAND MERCI à celles et ceux qui on fait un geste** en faveur de votre quartier afin que notre organe de communication continue à paraître régulièrement (CCP 10-4673-9).

D'avance à tous merci.

Le Comité

**Chaque membre recrute un NOUVEAU MEMBRE !**



Bulletin d'inscription :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

NPA : ..... Ville : .....

Cotisation de 30.- frs/an à verser sur le compte de chèques postaux: 10-4673-9. D'avance merci de nous soutenir.

Société de Développement de la Sallaz - Vennes - Case postale 295 - 1010 Lausanne - CCP 10-4673-9

e-mail : [sdsv@romandie.com](mailto:sdsv@romandie.com)

site Internet : <http://www.sdsv.ch>